A V I S P U B L I C

Édition du 22 avril 2023

AVIS DE PROMULGATION
DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1209-2023

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 6 mars 2023, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 1209-2023 modifiant le Règlement numéro 0664-2016 de lotissement afin de revoir les normes relatives à la distance par rapport à la rive, initialement adopté sous le premier projet de règlement numéro PP05-2023 ».

2. Que ledit règlement a fait l'objet d'un certificat de conformité au schéma d'aménagement, émis par la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska, en date du 17 avril 2023.

3. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

4. Que ledit règlement entre en vigueur, selon la loi, le 17 avril 2023.

Donné à Granby, ce 21 avril 2023.

La greffière adjointe,

Me Joannie Meunier